

EXPRESSIONS

TRIBUNES D'EXPRESSIONS

Afin de permettre l'expression des différents groupes politiques composant le Conseil municipal d'Orly, chacun dispose d'un espace de même taille au sein de la rubrique « Expressions ».

Cette rubrique est publiée tous les mois sur le site mairie-orly.fr et à chaque publication du journal municipal Orly notre ville.

GAUCHE CITOYENNE

VIDÉO VERBALISATION : UN OUTIL AU BÉNÉFICE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DES ORLYSIENS

L'une des principales responsabilités de la Municipalité est d'assurer la Tranquillité publique sur le territoire. Cette préoccupation majeure passe notamment par le respect des règles de stationnement édictées par le Code de la route et destinées à réduire les risques d'accidents et d'incivilité. Pour renforcer dans ce domaine l'action

de nos ASVP, la Ville a récemment mis en place la Vidéo verbalisation. Dès lors, tout véhicule immobilisé plus de 3 minutes en situation de stationnement irrégulier est susceptible d'être verbalisé. Au terme d'une récente réunion d'évaluation de ce nouveau dispositif, il a été demandé aux agents de suspendre les verbalisations devant les écoles aux heures de dépose et de sorties des élèves.

Cette tolérance ne fera cependant pas obstacle aux abus manifestes ou aux situations dangereuses, lesquels, resteront sanctionnables.

Il reste à préciser que toute personne estimant avoir été verbalisée à tort, peut adresser directement à l'officier du ministère public une requête en exonération.

Jean-François Chazottes

ÉLUS SOCIALISTES

LA RETRAITE À 64 ANS : UNE MESURE INJUSTE, INFONDÉE ET NON NÉCESSAIRE

Contre l'avis des organisations syndicales, et malgré l'opposition des Français, le Gouvernement s'obstine à reculer l'âge légal de la retraite à 64 ans. Nous nous opposons à une réforme brutale qui va pénaliser en priorité celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt. Elle frappera massivement aussi celles et ceux qui pourraient justifier de toutes leurs annuités nécessaires à 62 ou 63 ans

mais qui devront continuer de travailler une voire deux années supplémentaires. C'est sur ces travailleurs de l'industrie, du secteur médico-social ou du commerce que repose aussi fortement l'effort demandé par le gouvernement. Ce recul de l'âge légal de la retraite va accentuer les inégalités entre les Français : 25 % des hommes ayant les plus faibles revenus sont déjà morts à l'âge de 62 ans ; avec l'âge légal repoussé à 64 ans, c'est environ 30 % des plus pauvres qui seront déjà

morts. Elle constituera un recul pour la très grande majorité des femmes, par une baisse des pensions futures.

Nous n'avons pas à nous résoudre à accepter une telle réforme. La présence du plus grand nombre aux manifestations est une nécessité pour gagner ce combat !

Maribel Avilès-Corona, Jinny Bage, Stéphanie Barré-Pierrel, Dahmane Bessami, Mylène Dibatista, Thierry Atlan

COMMUNISTES ET PARTENAIRES

NON À LA DOUBLE PEINE

D'ici quelques jours le budget de la ville d'Orly pour 2023 sera présenté par Christine JANODET maire d'Orly.

Ce budget montrera que dans bien des domaines la ville d'Orly responsable, solidaire, engagée concrètement à gauche prend en charge le bien commun de tous et en particulier des Orlysiens socialement les plus fragiles.

Or, cette année encore les dotations

de l'Etat seront en baisse. Les dépenses à la charge de la ville en hausse à cause de l'inflation. En effet, la DGF ne sera pas indexée sur l'inflation, la CVAE sera supprimée.

L'Etat donne moins de dotation car le Gouvernement mène une politique injuste et antisociale alors que les actionnaires du Cac 40 ont encaissé 80 milliards d'euros.

L'association des maires du Val de Marne

exige de L'Etat un bouclier tarifaire énergétique qui protège les communes et les habitants des conséquences des augmentations du coût du gaz et de l'électricité. Ils refusent que les habitants soient soumis à une double peine celle de l'inflation et de la baisse de qualité des services publics communaux.

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Roselyne Charles-Elie Nelson, Alain Girard, Marilynne Herlin, Renaud Lerude, Houcine Trouky

AGIR Opposition municipale

TIDIANE : TROP JEUNE POUR MOURIR

Une fois de plus, les rivalités inter-cités ont fait une jeune victime. Un élève du lycée Guillaume Apollinaire à Thiais : Tidiane, 16 ans, fauché à l'aube de sa vie par un autre adolescent, lui aussi âgé de 16 ans.

Ce meurtre nous rappelle l'histoire douloureuse de Sabri, notre jeune Orlysiens de 20 ans, qui le 3 oct. 2020, dans notre ville, a perdu la vie, lui aussi poignardé par un jeune de 16 ans.

La spirale de la violence dans laquelle sont emportés trop de jeunes issus des quartiers dits populaires, ne semble pas s'atténuer. Cet insupportable constat est aggravé par l'utilisation massive des réseaux sociaux. Une simple querelle entre deux individus peut se transformer, sur un terrain défavorable (échec scolaire, difficultés sociales, niveau de ressources faible, oisiveté, absence de perspectives, etc.), en une rixe entre jeunes de quartiers d'une même ville où de villes voisines.

Il est inadmissible qu'un adolescent perde la vie si tôt, qui plus est, sur le chemin de l'école.

Les voix, d'où qu'elles viennent, doivent se soulever pour, une nouvelle fois, demander aux décideurs de tous niveaux, de donner les moyens de la réussite aux acteurs de l'éducation de nos enfants : parents, professeurs, éducateurs, et autres.

Noéline Tanfourci, Brahim Messaci

INCIDENT LORS DES VŒUX AU PERSONNEL !

Le 5 janvier, lors des vœux au personnel communal organisés par le conseil municipal, Mme Janodet s'est octroyée le droit de refuser l'accès à M. Bouriachi avec des réflexions déplacées et désobligeantes à son encontre. QUELLE INDIGNITÉ ! Dans un premier temps nous sommes surpris d'apprendre que les élus de la

minorité municipale ne font pas partie du conseil municipal.

Deuxièmement, nous sommes choqués de voir avec quelle virulence M. Bouriachi a été évincé.

Enfin, vu que tous les élus du conseil municipal ne sont pas invités, nous nous réservons le droit de porter un recours afin que les frais de cette cérémonie soient pris en charge par la majorité municipale.

De plus, les 9 et 10 janvier avait lieu le banquet des seniors et de nouveau la minorité municipale n'a pas été conviée alors que Mme Janodet s'y était engagée.

Quelques jours après avoir reçu la légion d'honneur, Mme Janodet se déshonore.

Finalement il était peut-être temps qu'elle passe la main...

Philippe Bouriachi et Kathy Guerche

LES ACQUIS SOCIAUX MIS À MAL AU NIVEAU NATIONAL COMME AU NIVEAU LOCAL

Une réforme des retraites qui dit la différence de traitement dont souffre la classe ouvrière, les employés et les classes moyennes, est en passe d'être votée en France. Le gouvernement nous explique qu'il est nécessaire de prolonger la durée du temps de travail afin d'équilibrer les comptes.

Les personnes ayant commencé à travailler tôt s'en trouvent donc défavorisés par rapport aux

personnes ayant eu l'opportunité de prolonger leurs études et qui de fait, devront travailler plus longtemps pour atteindre les annuités de cotisation nécessaires à une retraite à taux plein. Reculer l'âge de la retraite n'aura pour ces derniers aucun impact, contrairement à ceux qui ont commencé à cotiser dès leurs 20 ans.

Cet argument n'est que l'exemple d'une liste bien plus longue, invitant le gouvernement actuel à envisager d'autres pistes pour équilibrer le régime des retraites. Par exemple, taxer un petit peu plus les milliardaires français. En effet,

2 % d'augmentation de leurs prélèvements suffirait à résorber le déficit de notre régime de retraite !

A Orly, des coups durs ont aussi été portés aux moins argentés. Rappelons-nous, entre autres, le passage de 35 heures à 37,5 heures de travail, sans augmentation pour les agents de la ville, et ce, plus de 3 ans avant que la loi ne rende obligatoire l'augmentation du temps de travail au sein des collectivités.

,Florence Aït-Salah-Lecervoiser, Sylvain Caplier

CHERS ORLYSIENS,

Nous avons toujours le choix d'être actrices et acteurs de nos vies et de notre ville et de soutenir celles et ceux qui ont la difficile tâche d'administrer notre commune !

Encore faudrait-il que notre Maire l'accepte, nous accepte, nous respecte, nous élu à l'opposition.

Portée et soutenue par sa majorité, Madame JANODET, Maire d'ORLY, se targue et se vante à tout va de faire d'ORLY une ville unie,

solidaire, de l'entre aide, dans laquelle règne la participation citoyenne et la démocratie.

Une ville ou chaque citoyen qu'il soit black, blanc, jaune, beurre, riche, pauvre, proprio, locataire, sdf, à la solde de l'état, opposant, jeune, vieux, peut s'exprimer librement, s'épanouir et grandir !

De qui se moque-t-elle ?

Qu'elle commence à faire apparaître comme il se doit le nom des élus à l'opposition dans son journal municipal, et faire preuve de respect à

notre égard.

Dès lors, je recommencerai à produire de l'expression et des idées dans le journal de notre commune sur l'espace prévu et destiné à cet effet.

Que l'on soit élu, administré, simple citoyen, nous ne sommes pas des potiches là à la table du conseil municipal pour voter pour, contre, s'abstenir.

Christophe Di Cicco

(Texte non parvenu)

Nicole Duru Berrebi